

### **Accès aux soins cet été : 13 000 infirmières et infirmiers libéraux mobilisables 7 jours sur 7 « Il ne manque que le courage politique »**

À l'approche du pont de quatre jours du 14 juillet, l'URPS Infirmiers Libéraux Occitanie, représentant 13 000 professionnels sur le territoire, appelle les pouvoirs publics à activer pleinement la première force de soins de proximité de la région. Une ressource déjà présente sur le terrain et pourtant encore très largement sous-employée...

Chaque été, les épisodes de forte chaleur, comme ceux que nous connaissons depuis quelques jours, exercent une pression insoutenable sur le système de santé : services d'urgence saturés, médecins de ville en « surchauffe » par manque d'effectifs, proches aidants et familles désemparées et en recherche de solutions pour leurs aînés isolées réclamant des soins complexes et/ou réguliers à domicile, qui se retrouvent soudain en première ligne face au danger de la déshydratation....

**Les longs week-ends et, de surcroît, le pont de quatre jours du 14 juillet (du samedi 11 au mardi 14 juillet) concentrent tous ces facteurs.**

→ Pourtant la réponse existe déjà, sur tout le territoire ! L'Occitanie compte plus de 13 000 infirmières et infirmiers libéraux qui interviennent 7 jours sur 7, week-ends et jours fériés compris. Ils sont même, dans bien des communes rurales et des zones sous-dotées, les seuls professionnels de santé à se rendre au domicile, de jour comme de nuit. Ils maillent la région comme aucune autre profession n'est en mesure de la garantir. Et ils sont d'ores et déjà partie prenante du Service d'accès aux soins (SAS). **Le problème n'est pas la disponibilité des infirmiers libéraux : c'est leur sous-utilisation au regard de leurs compétences.** Au domicile, l'infirmière et l'infirmier libéraux peuvent éviter un grand nombre d'hospitalisations évitables. Ils savent repérer la déshydratation du sujet âgé à l'aide de grilles d'évaluation validées et la corriger par hydratation sous-cutanée, une alternative simple, sûre, efficace et peu douloureuse et qui répond davantage aux attentes des familles qu'un passage aux urgences ou une hospitalisation. « Mobiliser ce levier, c'est désengorger l'hôpital tout en soignant mieux, et au plus près des patients », estime Jean-François Bouscarain, infirmier libéral à Valergues (proche Montpellier, Hérault) et président de l'URPS Infirmiers Libéraux Occitanie.

**Alors pourquoi ça bloque ?** « Ce qui manque aujourd'hui n'est ni la compétence, ni le maillage, ni l'engagement : c'est le courage politique de faire confiance aux infirmiers libéraux et de leur donner, au sein du SAS, les moyens de déployer la pleine étendue de leurs compétences à domicile. L'Avenant 11 à la convention infirmière a ouvert la voie ; il faut désormais l'appliquer sans timidité, et faire de l'aller-vers infirmier un pilier assumé de la permanence des soins estivale », répond Jean-François Bouscarain. Il appelle de ses vœux à un recours appuyé à la solution infirmière : « *Nous avons en Occitanie 13 000 professionnels prêts, présents et disponibles tout l'été. Face aux longs week-ends et à la chaleur, la question n'est plus de savoir s'il faut mobiliser les infirmiers libéraux, mais quand les institutions auront le courage de leur en donner pleinement les moyens. Chaque hospitalisation évitée au domicile est une victoire pour le patient et pour notre système de soins.* »